

Procès-verbal de la 30<sup>e</sup> assemblée annuelle du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke, tenue le 23 septembre 2020, à 12 heures, en visioconférence via l'application Microsoft Teams.

M. Robert Ouellet, qui a été désigné pour présider l'assemblée, demande aux membres présents de faire une proposition pour le nommer officiellement et nommer également Mme Louise Ainslie à titre de secrétaire.

Il est proposé par M. Abdennabi Khiari et appuyé par M. Stéphane Caron de nommer M. Robert Ouellet comme président d'assemblée et Mme Louise Ainslie à titre de secrétaire. La proposition est approuvée à l'unanimité.

#### **2020-1. Présentation des membres du comité de retraite**

M. Frédéric Gauvin, président du comité de retraite, nomme les membres du comité, et ceux qui assistent à l'assemblée se présentent : M. Pedro D'Orléans-Juste, M. Claude Gaulin, M. Serge Germain (directeur général) M. François Gitzhofer, Mme Caroline Hamel, M. Abdennabi Khiari, M. Marc-André Lapointe, Mme Mélanie Lebel, M. Charles Miquelon, M. Maxime Pinard, M. Raymond-Mathieu Simard et M. Stéphane Rousseau. M. Gauvin présente également Mme Virginie Désilets, stagiaire au comité de retraite pour la session d'automne 2020.

#### **2020-2. Adoption de l'ordre du jour**

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour, M. Pedro D'Orléans-Juste en propose l'adoption, appuyé par M. Marc-André Guertin. - L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### **2020-3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 septembre 2019**

Le président demande à l'assemblée si des corrections ou des précisions doivent être apportées concernant le procès-verbal du 30 septembre 2019. Il n'y a aucune correction à faire, le président suggère donc de procéder à l'adoption du procès-verbal.

Il est proposé par M. Raymond-Mathieu Simard et appuyé par M. Abdennabi Khiari d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 30 septembre 2019 tel que présenté. - Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **2020-4. Affaires découlant du procès-verbal du 30 septembre 2019**

Le président du comité de retraite revient sur le point *2019-10 Désignation des membres au comité de retraite*. Il mentionne que M. Guy Bellemare, représentant du SPPUS au comité de retraite, s'est porté volontaire pour représenter les membres non actifs et les bénéficiaires en octobre 2019 et a été élu par acclamation au comité de retraite. Le président précise que cette nomination ne lui procurait pas un droit de vote supplémentaire.

#### **2020-5. Présentation des états financiers au 31 décembre 2019**

Le président d'assemblée présente Mme Chantal Lessard, de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, et lui cède la parole pour la présentation des états financiers du régime.

Mme Lessard annonce qu'elle ne fera pas une lecture complète des états financiers, mais qu'elle soulignera les points importants.

Elle présente tout d'abord le rapport de l'auditeur indépendant qui exprime une opinion non modifiée, c'est-à-dire que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du régime de retraite au 31 décembre 2019 ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations et de l'évolution des obligations au titre des prestations de retraite pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

Mme Lessard s'attarde ensuite au bilan qui, mentionne-t-elle, est le reflet des avoirs du régime de retraite. Au 31 décembre 2019, le régime disposait d'un actif de 1 200 184 409 \$ et d'un passif (obligations envers les participantes et participants du régime) de 1 080 903 000 \$, ce qui a dégagé un excédent d'un peu plus de 117 millions \$. Elle présente ensuite en détail l'évolution de l'actif et celle du passif. Concernant l'actif, elle note une variation de la juste valeur des placements de 116 millions \$, comparativement à -86 millions \$ en 2018. Mme Lessard précise qu'il s'agit d'un gain non matérialisé, c'est seulement le portrait au 31 décembre 2019 pour fins comptables. Quant au passif, elle indique que les données sont fournies par l'actuaire. Elle attire l'attention des membres de l'assemblée sur le fait que les données à la rubrique « changement aux hypothèses et expérience » apportent de grandes variations au niveau du passif.

Mme Lessard passe à la partie des notes complémentaire et ne retient que celles où il y a des changements par rapport à l'an dernier. Elle informe donc les membres que l'Université s'est dotée d'une politique de financement en janvier 2019 (note 1) et qu'un placement de dette privée s'est ajouté aux placements alternatifs (note 4). Une question est posée à ce moment-ci concernant les frais d'administration, plus particulièrement les frais liés à la performance. Le directeur général répond que ces frais sont associés à un seul gestionnaire rémunéré selon sa performance : si elle est supérieure à son indice de référence, des frais de performance sont reconnus et peuvent être versés selon les fonds d'une réserve constituée à cette fin. En situation de sous-performance, il doit rembourser la caisse de retraite à partir de cette même réserve. Actuellement, la réserve est épuisée, ce qui fait que la caisse ne reçoit pas de remboursement, mais ne paie pas de prime pour la performance. Avant que le processus ne soit rétabli, il faudra que le gestionnaire atteigne un certain seuil avant de pouvoir recevoir à nouveau une prime de performance.

Une question est posée également quant aux frais de délégation pour savoir ce qu'ils représentent. Le président du comité de retraite répond qu'il s'agit de frais partagés avec l'Université, par exemple avec le Service des ressources financières pour l'utilisation du système SOFE, mais que la grande majorité des frais est liée à l'administration des prestations de retraite qui est assumée, par délégation, par la section retraite du Service des ressources humaines. Le président précise que le régime pourrait déléguer les tâches liées à l'administration des prestations à l'externe, mais que les frais seraient probablement plus élevés.

Le président d'assemblée remercie Mme Lessard pour sa présentation.

## **2020-6. Rapport des activités du comité de retraite en 2019**

Le président du comité de retraite, M. Frédéric Gauvin, commence son exposé en disant qu'il fera une brève revue de l'année 2019 en termes de rendement et qu'il brossera également le portrait de la situation du régime au 31 août 2020.

Le rendement de la caisse de retraite se chiffre à 12,7 % en 2019. Le président tient à souligner que le rendement absolu est fort intéressant et que c'est seulement la deuxième fois en 15 ans qu'une situation de contreperformance simultanée des trois gestionnaires d'actions se produit, ce qui confirme les gains de diversification qu'ils procurent. Comme en 2018, les compagnies choisies par les gestionnaires en raison de leur style et de leur approche d'investissement (valeur) ont moins bien fait en 2019. Par exemple, les titres FANG (Facebook, Amazon, Netflix et Google) ne font pas partie des titres choisis par les gestionnaires, ce qui nuit à la performance relative du portefeuille. En prenant pour exemple le gestionnaire d'actions canadiennes, le président explique comment sa performance est évaluée par rapport à l'indice et il montre les raisons principales de la valeur retranchée. Cette dernière s'explique en grande partie par : le non-investissement dans la compagnie Shopify; la sous-pondération en titres de compagnies de l'industrie des matériaux, qui comprend le secteur aurifère, et par le niveau de positionnement dans le secteur de l'énergie en titres de compagnies d'exploration.

Un commentaire est formulé sur le fait que, bien que ce soit seulement la deuxième fois que les gestionnaires d'actions retranchent de la valeur en même temps, c'est la deuxième année de suite. Devant ce constat, la question suivante est soulevée : y a-t-il des actions qui sont prises pour tenter d'éviter que les années de sous-performance se succèdent? Le président répond que le potentiel de valeur est toujours là, que les gestionnaires sont prudents et qu'ils maintiennent leur approche d'investissement, ce qui est très important. Il ne faut pas, insiste le président, évaluer la performance d'un gestionnaire sur un horizon de deux ans seulement. À long terme, le processus d'investissement le style de gestion des gestionnaires d'actions obtiendra du succès.

Au 31 août 2020, enchaîne le président, le rendement du portefeuille est de -5,4 %. Les marchés ont quand même récupéré une partie de la baisse, comme le démontre un graphique où l'on peut voir que la valeur de l'actif est passée de -250 millions \$ au plus fort de la pandémie à 192 millions \$ à la fin août.

Le président termine sa présentation en exposant les mesures de gestion des risques qui ont été prises pendant la crise sanitaire ainsi que l'impact de cette crise sur l'économie.

Avant de passer au point suivant, une question concernant les facteurs ESG est adressée au président : est-ce que les facteurs ESG apportent de la valeur au portefeuille et est-ce que les gestionnaires croient que l'énergie fossile a encore une place pour créer de la valeur dans le portefeuille? En guise de réponse, le président mentionne que les facteurs ESG font partie intégrante des éléments pris en considération par nos gestionnaires de portefeuille, qu'ils contribuent à réduire les risques à long terme et que les compagnies ayant une bonne approche ESG devraient offrir de meilleures performances. Le président répond à la seconde partie de la question en mentionnant que, au Canada, il est difficile pour un gestionnaire de ne pas considérer le pétrole comme secteur d'investissement puisqu'il est encore très présent dans l'économie, et ce, probablement pour plusieurs années encore. Nous suivons de près l'évolution de ces secteurs, mais ce n'est pas le bon moment pour apporter des changements au portefeuille, nous avons des discussions très fréquentes avec nos gestionnaires à ce sujet. En termes d'évaluation, le prix des actions des compagnies d'exploration est nettement sous-évalué et reflète un prix du baril de pétrole bien en deçà des projections des prix pour les prochaines années. Il devrait y avoir un réajustement post-pandémie avec un retour à la normale dans les transports.

Le président d'assemblée remercie M. Gauvin pour sa présentation et informe les membres qu'ils pourront la consulter sur le site Internet du Régime de retraite de l'Université de Sherbrooke.

#### **2020-7. Modifications apportées au régime en 2019**

Il n'y a pas eu de modifications apportées au régime en 2019.

#### **2020-8. Indications portées au registre des conflits d'intérêts**

Il n'y a pas d'indications de conflits d'intérêts au registre.

#### **2020-9. Désignation des membres au comité de retraite**

Le président d'assemblée rappelle qu'en conformité avec la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, et selon le Règlement du régime de retraite concernant la composition du comité de retraite, l'assemblée annuelle peut décider d'élire des membres supplémentaires : une représentante ou un représentant des participants actifs avec droit de vote, une représentante ou un représentant des participants actifs sans droit de vote, une représentante ou un représentant des participants non actifs et des bénéficiaires sans droit de vote.

##### **Proposition concernant la désignation d'une représentante ou d'un représentant des participants actifs**

L'assemblée se déclare satisfaite du mode de désignation des représentantes et des représentants des participants actifs au comité de retraite et ne souhaite pas nommer un membre actif.

##### **Proposition concernant la désignation d'une représentante ou d'un représentant sans droit de vote des participants actifs, des participants non actifs et des bénéficiaires**

L'assemblée ne désire pas nommer de représentantes ou de représentants sans droit de vote.

##### **Proposition concernant la désignation d'une représentante ou d'un représentant des participants non actifs et des bénéficiaires**

Le président d'assemblée signale qu'il faut nommer une représentante ou un représentant des participants non actifs. Pour cette élection, précise-t-il, les participantes non actives et les participants non actifs seulement peuvent voter.

M. Luc Robillard désire poser sa candidature et il se présente brièvement aux membres de l'assemblée. Comme le président d'assemblée est un participant non actif, il propose la candidature de M. Robillard et M. François Cabana appuie cette proposition.

M. Robillard est élu par acclamation en tant que représentant des participants non actifs et des bénéficiaires.

**2020-10. Période de questions**

Aucune question n'est soulevée.

**2020-11. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Raymond-Mathieu Simard, appuyé de M. Pedro D'Orléans-Juste, propose la levée de la séance. La proposition est adoptée à l'unanimité, en conséquence, le président d'assemblée lève la séance à 13 h 35.

Le président,

Frédéric Gauvin

Louise Ainslie, secrétaire

LISTE DES PRÉSENCES - Assemblée annuelle du 23 septembre 2020

**Membres actifs (47)**

<i>AINSLIE, Louise*</i>	<i>GITZHOFER, François*</i>	<i>PLAISANCE, Martin</i>
<i>BARRETTE, Danielle</i>	<i>GUERTIN, Marc-André</i>	<i>PROVENCHER, Nathalie</i>
<i>BEAUREGARD, Patrice</i>	<i>HAMEL, Caroline*</i>	<i>ROBICHAUD, Léon</i>
<i>BÉLANGER, Rock</i>	<i>HARAOUI, Louis-Patrick</i>	<i>SEMAAN, William</i>
<i>BÉDARD, Denis</i>	<i>HARVEY, Pierre</i>	<i>SIMARD, Raymond-Mathieu*</i>
<i>BILODEAU, Sonia</i>	<i>HOLGADO, Albaro</i>	<i>SORIN, Mikhail</i>
<i>BISAILLON, Véronique</i>	<i>JEAN, Dominique</i>	<i>SOUCY, Gervais</i>
<i>BOISCLAIR, Isabelle</i>	<i>KHIARI, Abdennabi*</i>	<i>SULEIMAN, Wael</i>
<i>CARON, Stéphane</i>	<i>KHOUMSI, Ahmed</i>	<i>TREMBLAY, Luc</i>
<i>COULOMBE, Carole</i>	<i>LAPOINTE, Marc-André*</i>	<i>VARIN, Marie-Pierre</i>
<i>COUTURE, Odile</i>	<i>LEBEL, Mélanie*</i>	<i>VÉZINA, Gabriel</i>
<i>D'ORLÉANS-JUSTE, Pedro*</i>	<i>LEBOEUF, Nadia</i>	<i>VIENS, Jacques</i>
<i>FLEURY, Alain</i>	<i>MARTEL, Dominique</i>	<i>VILLENEUVE, Claude</i>
<i>GAUCHER, Daniel</i>	<i>MIQUELON, Charles*</i>	<i>WANG, Shengrui</i>
<i>GAUCHER, Stéphane</i>	<i>PINARD, Maxime*</i>	<i>YARGEAU, Lauraine</i>
<i>GAULIN, Claude*</i>	<i>PINET, Linda</i>	

**Membres non actifs (4)**

<i>CABANA, François</i>	<i>OUELLET, Robert</i>
<i>LAROCQUE, Gérard</i>	<i>MÜLLER-POITEVIEN, Claire</i>

**Membres invités (6)**

<i>DÉSILETS, Virginie : stagiaire au comité de retraite</i>	<i>LESSARD, Chantal : auditrice de Raymond Chabot Grant Thornton</i>
<i>GAUVIN, Frédéric : président du comité de retraite*</i>	<i>ROUSSEAU, Stéphane : membre indépendant du comité de retraite*</i>
<i>GERMAIN, Serge : directeur général du comité de retraite*</i>	
<i>LANGLOIS, Réjean : membre du comité de placement</i>	

\* Membres du comité de retraite